

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 29-32

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_29_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1878.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1877.

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. Levasseur, membre de l'Institut.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté avec quelques légères modifications, puis le secrétaire général dépose sur le bureau les deux ouvrages suivants :

Mouvement de la population du royaume d'Italie en 1876.

Étude de géographie médicale sur l'Italie, par M. GIUSEPPE.

Conformément à l'ordre du jour qui porte l'élection d'un président, d'un vice-président et de deux membres du conseil, M. le Président invite les sociétaires présents à déposer leur vote; il propose de remettre à 5 heures et demie l'ouverture des plis cachetés envoyés par nos collègues de la province et de l'étranger, en même temps que le dépouillement du scrutin.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents : 25 ont répondu à l'appel de leur nom, ce sont : MM. Lunier, Flechey, Hippolyte Passy, Dr Bertillon, Tesson, Chervin, Bing, de Malarce, Lafabrigue, Dr Vacher, A. Letort, Dr Bourdin, Marcel Lemercier, T. Loua, Gomel, Robyns, Bavelier, Philippe, de Marigny, Renaud, Clément Juglar, Frogier de Mauny, Yves Guyot, Wilson, E. Levasseur.

Conformément au règlement, il est procédé à l'élection des trois membres dont la candidature a été présentée à la dernière séance : MM. Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Petitpierre Pellion, ingénieur civil, et Calary, substitut au tribunal de la Seine, sont élus membres titulaires de la Société.

M. DE MALARCE lit une note sur les améliorations apportées en Angleterre à l'institution des caisses d'épargne.

A l'occasion de cette lecture, M. CHERVIN ayant fait allusion au fonctionnement des penny-banks, M. de Malarce demande à dire quelques mots de la nouvelle institution qu'il vient de fonder sous le titre de *Bureau d'épargne des manufactures et ateliers*, et qui est le penny-bank anglais amélioré et corrigé de certaines imperfections bien reconnues. Le bureau d'épargne, établi dans une manufacture ou grand

atelier, est dirigé par un comité de contre-maîtres désignés par le directeur de l'établissement : il opère le jour et à l'heure même de la paie, et transmet immédiatement le montant des dépôts reçus à la caisse d'épargne de la localité, qui se charge de les inscrire sur les livrets individuels des ouvriers déposants. — Ainsi conçue, et grâce à l'action personnelle et journalière des contre-maîtres sur les ouvriers, cette organisation ne pouvait amener que les meilleurs résultats. — La nouvelle institution a d'abord été expérimentée dans les manufactures nationales, où elle a parfaitement réussi. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, à la manufacture de tabacs à Nantes, où elle a été établie depuis le 7 août 1876, 1,035 ouvriers et ouvrières ont déposé, par son intermédiaire, une somme de 54,248 francs. — De nombreux industriels ont déjà réclamé le bénéfice de cette institution, et le Ministère de la marine vient de l'adopter pour les chantiers et arsenaux. M. de Malarce dit, en terminant, qu'il continuera à fournir avec le plus grand empressement tous les renseignements et documents propres à faciliter le fonctionnement de cette institution.

M. le Dr BERTILLON offre à la Société un exemplaire de l'étude statistique que son fils, M. Jacques Bertillon, vient de faire paraître sur la Russie.

Il dit que cette étude fait deux parts, l'une à l'ancienne statistique, celle que l'on peut appeler la statistique descriptive, et l'autre à la statistique nouvelle, plus connue sous le nom de démographie. S'attachant à cette dernière partie, l'honorable membre dit quelques mots de l'excessive natalité qu'on constate en Russie, ainsi que du grand nombre de ses vieillards. Rappelant à cet égard une idée anciennement émise, il se demande si ces deux faits ne seraient pas solidaires et s'il n'y aurait pas là l'effet d'une sorte de sélection des éléments les plus robustes de la population.

A la suite de cette communication, M. Bertillon présente la candidature de M. Jacques Bertillon comme membre titulaire, et la Société renvoie l'élection à la prochaine séance.

M. E. LEVASSEUR revenant sur la distinction faite par le préopinant, entre la nouvelle et l'ancienne statistique, c'est-à-dire entre la démographie et la statistique descriptive, conteste que l'une soit plus ancienne que l'autre. A vrai dire, elles sont contemporaines, les deux ouvrages statistiques qu'on peut considérer comme les plus anciens, car ils datent l'un de 1744 et l'autre de 1746, se rapportant l'un, celui d'Achenwall, professeur à Gœttingue, à la statistique descriptive par l'étude des forces productives des nations, et l'autre, celui du pasteur protestant Susmilch, à la statistique morale par l'étude des lois providentielles qui président aux mouvements généraux de la population.

M. le Dr LUNIER, reprenant la question des vieillards, se demande si le principe de sélection suffit pour en expliquer le nombre, et s'il n'y aurait pas là une question de climat. Si la Russie possède beaucoup de vieillards, il semblerait résulter d'observations récentes qu'il y en a très-peu dans le Groënland et dans les autres pays de l'extrême Nord.

Cette discussion paraissant épuisée, M. le Président accorde la parole à M. A. CHERVIN pour la présentation d'un ouvrage qu'il vient de publier sur le mouvement de la population de l'Espagne. Déjà l'auteur a fait paraître, dans le journal de la statistique, un article contenant les faits généraux. Dans son ouvrage, il a poussé plus loin son travail en étudiant chacune des provinces. Il fait ressortir, en peu de mots, les différences qu'elles présentent au point de vue de la mortalité.

Après une observation de M. Cl. JUGLAR, sur la mortalité considérable qui sévit sur le plateau central de l'Espagne, par suite des variations de la température M. Chervin dépose son ouvrage sur le bureau.

M. le D^r LUNIER offre à la Société l'ouvrage qu'il vient de terminer sur la production et la consommation des boissons alcooliques. Après avoir parlé des difficultés qu'il a rencontrées dans ses recherches et qu'il est heureusement parvenu à surmonter, grâce à l'appui que lui a prêté le Ministère des finances, il expose, à grands traits, l'économie générale de son travail, qui comprend, outre la statistique de la production et de la consommation, le nombre des inculpés pour ivresse publique, le nombre des morts accidentelles et des suicides dus aux excès de boisson, et enfin le nombre des cas de folie par alcoolisme.

Pour éclairer ces diverses questions et démontrer leur connexité, l'auteur a fait dresser six cartes teintées, dont le rapprochement amène à d'intéressantes conclusions. Il lui suffira de dire pour le moment que le plus grand nombre des cas d'ivresse, d'accidents, de suicides ou de folie, se trouvent dans les départements où l'on boit le plus d'alcools dits commerciaux, et le moins grand, dans les pays vinicoles ou producteurs d'alcools de vin; d'où il faut tirer cette conséquence qu'on doit combattre partout l'usage des boissons alcooliques proprement dites et favoriser au contraire l'usage du vin et de ses dérivés.

M. le D^r BOURDIN se rallie complètement aux idées exprimées par M. Lunier; il ajoute avoir observé que les mélanges alcooliques sont encore plus pernicioeux que l'alcool pur.

En terminant, M. le D^r LUNIER s'engage à rédiger pour notre journal une communication développée, avec cartes à l'appui. Une décision spéciale du bureau a déjà autorisé cette double impression.

A la suite de cette communication, M. BERTILLON demande à entretenir la Société du cours de démographie qu'il professe à l'école d'anthropologie. Sa première leçon a porté sur la France ancienne, et il a pu, grâce à de nombreuses recherches, établir quelle a été la population spécifique probable de notre pays, en 1328, en 1580, en 1753 et à l'époque de la Révolution.

M. Hipp. PASSY croit pouvoir contester tous les chiffres fournis sur notre population, avant le commencement du XIX^e siècle. Ces chiffres sont, selon lui, de pure fantaisie et ne s'appuient que sur des observations incomplètes puisées la plupart dans les villes et dans les centres d'agglomération rapprochés des cités, et ne peuvent, par conséquent, donner aucune idée de la population disséminée dans la plus grande étendue du pays. A cette époque, la France, qui est aujourd'hui si riche en blé, ne cultivait guère que du seigle, et son territoire était couvert de forêts, de landes et de marais. Si l'on ajoute que les procédés de panification étaient alors fort arriérés, puisqu'il fallait deux fois plus de grains qu'aujourd'hui pour obtenir la même quantité de pain, on en conclura que la France n'était pas capable de nourrir une population aussi considérable que celle qu'on lui attribue. Un document anglais évalue à 4 millions et demi le nombre des habitants que possédaient, vers la fin du XV^e siècle, l'Angleterre et le pays de Galles. En appliquant cette proportion à la France, on ne trouve pas plus de 14 à 15 millions d'habitants, au lieu des 28 millions que les recherches de quelques savants lui attribuent. On voit combien il faut se tenir en garde contre de pareils documents.

L'heure étant arrivée de procéder au dépouillement du scrutin ouvert depuis le

commencement de la séance, M. le Président défait les plis cachetés contenant les bulletins de vote des membres résidant hors Paris. 13 membres ont répondu à l'invitation du bureau, ce sont : MM. Adéodat du Souisch, Martin fils, Lombard (de Genève), Spiliotakis (d'Athènes), Gérard (de Liège), Bordoni (de Bologne), le comte Bembo (de Venise), Rouyer, Barbier, Niobey, Petitbien, Rapin et Tomasini (de Padoue).

Trois bulletins supplémentaires, appartenant à des membres étrangers associés, sont mis à part, et une discussion s'engage sur le point de savoir si les membres associés ont le droit de voter, et subsidiairement si les trois bulletins déposés peuvent être admis.

Après quelques observations présentées dans le sens de l'affirmative par MM. Vacher et Chervin, et dans le sens de la négative par MM. Loua, Marcel Lemercier et Yves Guyot, M. le Président met aux voix la question de savoir si ces trois bulletins doivent être comptés ou annulés.

A une majorité de 11 voix contre 3, la Société décide que, sans préjuger l'avenir en ce qui concerne le droit de vote des membres associés, les 3 bulletins en question seront annulés.

Il est procédé au dépouillement du scrutin.

En voici les résultats :

Nombre des votes émis.	38
Majorité	20

Ont obtenu pour la présidence :

M. le D ^r LUNIER	23 voix.
M. le D ^r BERTILLON.	15 —

Pour la vice-présidence :

M. le D ^r BOURDIN	33 voix.
Voix perdues	5 —

Pour les fonctions de membres du conseil :

M. MARCEL LEMERCIER	35 voix.
M. A. LEFORT	34 —

En conséquence, M. Lunier est proclamé *président* pour l'année 1878; M. le D^r Bourdin, *vice-président*; MM. Marcel Lemercier et A. Lefort, *membres du conseil*.

Le bureau se trouve dès lors ainsi constitué pour l'année 1878 :

<i>Président</i>	M. le D ^r LUNIER.
<i>Vice-présidents</i> . .	MM. BERTILLON, VACHER, BOURDIN.
<i>Secrétaire général</i> .	M. T. LOUA.
<i>Trésorier</i>	M. J. ROBYNS.
<i>Membres du Conseil</i> .	MM. MOTHÉRE, FLECHEY, RENAUD, CHERVIN, LEMERCIER, LEFORT.

En vertu du règlement, le bureau est appelé à nommer le secrétaire-archiviste; il invite M. E. Flechey à conserver ces fonctions.

La séance est levée à 6 heures et demie.
